

Construction d'une autoroute dans l'Axe de la Route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick – Tronçon Cabano – Nouveau-Brunswick.

ERRATUM

La version du rapport final (version révisée) a été déposée publiquement le 18 avril 2006. Quelques modifications ont été apportées à cette version. Ces modifications sont précisées au tableau ci-dessous.

Version révisée (mars 2006)		Corrections à apporter (avril 2006)
Pages	Texte	Texte
167 (dernier par.)	Les figures <u>6.12</u> , 6.14 et 6.15 montrent la future emprise de l'autoroute ainsi que les sections de l'actuelle route 185 qui seront conservées comme desserte.	Les figures <u>6.13</u> , 6.14 et 6.15 montrent la future emprise de l'autoroute ainsi que les sections de l'actuelle route 185 qui seront conservées comme desserte.
212 (point 7.6.1.1)	Un total de <u>45</u> résidences pourraient être acquises ou relocalisées avant le début des travaux de construction de l'autoroute projetée. La grande majorité est comprise entre Notre-Dame-du-Lac et Cabano (29). On en compte aussi <u>16</u> entre Dégelis et Notre-Dame-du-Lac et aucune entre le Nouveau-Brunswick et Dégelis.	Un total de <u>44</u> résidences pourraient être acquises ou relocalisées avant le début des travaux de construction de l'autoroute projetée. La grande majorité est comprise entre Notre-Dame-du-Lac et Cabano (29). On en compte aussi <u>15</u> entre Dégelis et Notre-Dame-du-Lac et aucune entre le Nouveau-Brunswick et Dégelis.
213 -Tableau 7.13 (1 ^{er} par.)	<u>Acquisition de bâtiments</u> Un total de <u>45</u> résidences pourraient être acquises dans le contexte du projet. Ces résidences sont majoritairement comprises entre Notre-Dame-du-Lac et Cabano (29) et entre Dégelis et Notre-Dame-du-Lac (15). Aucune n'est touchée entre le Nouveau-Brunswick et Dégelis.	<u>Acquisition de bâtiments</u> Un total de <u>44</u> résidences pourraient être acquises dans le contexte du projet. Ces résidences sont majoritairement comprises entre Notre-Dame-du-Lac et Cabano (29) et entre Dégelis et Notre-Dame-du-Lac (15). Aucune n'est touchée entre le Nouveau-Brunswick et Dégelis.

PR4
 Construction d'une autoroute dans l'axe de la
 route 185, tronçon Cabano-Nouveau-Brunswick
 6211-06-117

Ancienne version (mars 2006)		Nouvelle version (avril 2006)		
Pages	Texte		Texte	
214 -Tableau 7.14	1341, chemin du Lac 1345, chemin du Lac <u>1348, chemin du Lac</u> <u>1350, chemin du Lac</u> 1351, chemin du Lac 1353, chemin du Lac 1360, chemin du Lac (accès à modifier seulement) 1363, chemin du Lac (accès à modifier seulement) 130, route Saint-Benoît <u>134, route Saint-Benoît (accès à modifier seulement)</u> 1348, route Transcanadienne 1349, route Transcanadienne ² 1410, route Transcanadienne 1419, route Transcanadienne 1490, route Transcanadienne 862, route 185 Nord (Dégelis)	63, route 185 Sud (Cabano) 7, route Transcanadienne 53, route Transcanadienne 65, route Transcanadienne 69, route Transcanadienne 75, route Transcanadienne 79, route Transcanadienne 85, route Transcanadienne 93, route Transcanadienne 111, route Transcanadienne 127, route Transcanadienne 131, route Transcanadienne 157, route Transcanadienne 158, route Transcanadienne 161, route Transcanadienne 170, route Transcanadienne 196, route Transcanadienne 210, route Transcanadienne 214, route Transcanadienne 222, route Transcanadienne 224, route Transcanadienne 226, route Transcanadienne 228, route Transcanadienne 230, route Transcanadienne <u>238, route Transcanadienne</u> 276, route Transcanadienne 280, route Transcanadienne 290, route Transcanadienne <u>296, route Transcanadienne</u>	1341, chemin du Lac 1345, chemin du Lac <u>1350, route Transcanadienne</u> 1351, chemin du Lac 1353, chemin du Lac 1360, chemin du Lac (accès à modifier seulement) 1363, chemin du Lac (accès à modifier seulement) 130, route Saint-Benoît <u>134, route Saint-Benoît</u> 1348, route Transcanadienne 1349, route Transcanadienne ² 1410, route Transcanadienne 1419, route Transcanadienne 1490, route Transcanadienne 862, route 185 Nord (Dégelis)	63, route 185 Sud (Cabano) 7, route Transcanadienne 53, route Transcanadienne 65, route Transcanadienne 69, route Transcanadienne 75, route Transcanadienne 79, route Transcanadienne 85, route Transcanadienne 93, route Transcanadienne 111, route Transcanadienne 127, route Transcanadienne 131, route Transcanadienne 157, route Transcanadienne 158, route Transcanadienne 161, route Transcanadienne 170, route Transcanadienne 196, route Transcanadienne 210, route Transcanadienne 214, route Transcanadienne 222, route Transcanadienne 224, route Transcanadienne 226, route Transcanadienne 228, route Transcanadienne 230, route Transcanadienne <u>238, route Transcanadienne (résidence et commerce)</u> 276, route Transcanadienne 280, route Transcanadienne 290, route Transcanadienne <u>296, route Transcanadienne (résidence et commerce)</u>
Figure 7.4	DJMA projeté 30 400 véh/j *		DJMA projeté 30 400 véh/j _	
215 (1 ^{er} par.)	Enfin, <u>trois</u> des <u>45</u> résidences pourraient demeurer en place mais leur accès devra être réaménagé (tableau 7.14). <u>Une de ces résidences est située sur la route Saint-Benoît, alors que les deux autres sont établies</u> en bordure du lac Témiscouata.		Enfin, <u>deux</u> des <u>44</u> résidences pourraient demeurer en place mais leur accès devra être réaménagé (tableau 7.14). <u>Ces résidences sont établies</u> en bordure du lac Témiscouata.	
218	À l'étape de l'avant-projet préliminaire (mai 2005), <u>6</u> bâtiments verront leur marge de recul réduite de plus de 40 % par rapport à la situation actuelle pour des marges comprises entre 5 et 55 m (tableau 7.15).		À l'étape de l'avant-projet préliminaire (mai 2005), <u>5</u> bâtiments verront leur marge de recul réduite de plus de 40 % par rapport à la situation actuelle pour des marges comprises entre 5 et 55 m (tableau 7.15).	

Tableau 7.15 Marge de recul résiduelle des bâtiments les plus touchés par l'emprise de la future autoroute.		Tableau 7.15 Marge de recul résiduelle des bâtiments les plus touchés par l'emprise de la future autoroute.	
N° civique	PK	Marge de recul résiduelle (m)	% réduction
134, route Saint-Benoît	25	5	> 40
1136, route Transcanadienne	27,9	55	> 40
179, route Transcanadienne	32,8	7	> 40
148, route Transcanadienne	33,3	9	> 40
67, route Transcanadienne	36,3	52	> 40
61, route Transcanadienne	36,6	45	> 40

Tableau 7.15 Marge de recul résiduelle des bâtiments les plus touchés par l'emprise de la future autoroute.		Tableau 7.15 Marge de recul résiduelle des bâtiments les plus touchés par l'emprise de la future autoroute.	
N° civique	PK	Marge de recul résiduelle (m)	% réduction
1136, route Transcanadienne	27,9	55	> 40
179, route Transcanadienne	32,8	7	> 40
148, route Transcanadienne	33,3	9	> 40
67, route Transcanadienne	36,3	52	> 40
61, route Transcanadienne	36,6	45	> 40

231 - Tableau 7.20	Territoire agricole protégé Perte de terres agricoles protégées Terres cultivées Perte de terres cultivées (%) Perte d'intérêt par fractionnement	Territoire agricole protégé Perte de terres agricoles protégées Terres cultivées Perte de terres cultivées Perte d'intérêt par fractionnement
275 (3 ^e par.)	[...] L'aménagement du demi-échangeur à la hauteur de la route Saint-Benoît nécessitera l'acquisition de plusieurs <u>résidants</u> en bordure du lac en raison des remblais qu'il faudra mettre en place pour l'aménagement du pont d'étagement. [...]	[...] L'aménagement du demi-échangeur à la hauteur de la route Saint-Benoît nécessitera l'acquisition de plusieurs <u>résidences</u> en bordure du lac en raison des remblais qu'il faudra mettre en place pour l'aménagement du pont d'étagement. [...]
273 – Tableau 7.33	Tronçon 2 (Dégelis/Notre-Dame-du-Lac) bâtiment	Tronçon 2 (Dégelis/Notre-Dame-du-Lac) bâtiment
	16 résidences	15 résidences
273 – Tableau 7.33	Tronçon 3 (Notre-Dame-du-Lac/Cabano) bâtiment	Tronçon 3 (Notre-Dame-du-Lac/Cabano) bâtiment
	3 commerces	4 commerces

Ancienne version (mars 2006)		Nouvelle version (avril 2006)	
Pages	Texte	Texte	Texte

273 – Tableau 7.33		Tronçon 2 (Dégelis/Notre-Dame-du-Lac)		Tronçon 2 (Dégelis/Notre-Dame-du-Lac)
	Longueur de la route 185 conservée comme voie de desserte	<u>8,5 km</u>	Longueur de la route 185 conservée comme voie de desserte	<u>3,5 km</u>
273 – Tableau 7.33		Tronçon 3 (Notre-Dame-du-Lac/Cabano)		Tronçon 3 (Notre-Dame-du-Lac/Cabano)
	Longueur de la route 185 conservée comme voie de desserte	<u>1,8 km</u>	Longueur de la route 185 conservée comme voie de desserte	<u>2,8 km</u>